



Propriétaires forestiers connaissez-vous vos droits et obligations ?

Vous avez pu constater que notre forêt est menacée par des risques et des mesures qui nuisent à la pérennité de cette dernière.

Comment vous protéger et vous faire entendre ?

3

**BONNES
RAISONS
D'ADHÉRER**

Vous pensez être assuré en tant que chef de famille.

Attention !

Une branche tombe sur une route et endommage une automobile, une ligne électrique ou blesse un promeneur. Votre responsabilité de chef de famille ne couvre pas ces risques. L'adhésion à FRANSYLVA 63 comprend une assurance Groupe spécifique négociée et très avantageuse par rapport au marché

1

REJOIGNEZ LE SYNDICAT ET BÉNÉFICIEZ D'UNE ASSURANCE ADAPTÉE COMPRISE DANS VOTRE ADHÉSION.

Vous recherchez des réponses personnalisées à vos interrogations pour mieux gérer votre forêt ? Problèmes juridiques, réglementaires ou fiscaux, le Syndicat répond à vos questions : Quelles sont les obligations liées au document de gestion durable (PSG, CBPS, RTG) ? Quel est l'impact d'une coupe de bois sur votre impôt sur le revenu ? Pouvez-vous bénéficier d'aides financières ? Que faire en cas de dégât de gibier ? Comment gérer la limite avec le voisin ?...

2

ADHÉREZ A FRANSYLVA 63 ET ACCÉDEZ AU SERVICE JURIDIQUE DE LA FÉDÉRATION DES FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE. VOUS RECEVREZ AINSI UN DOCUMENT INTITULÉ «PASSEPORT POUR LA FORÊT» SUR LES OBLIGATIONS ET LES DROITS DU PROPRIÉTAIRE FORESTIER

Vous souhaitez être informé(e) et vous faire entendre.

Bulletin d'information, journées forestières thématiques, échanges d'expérience entre propriétaires... Nos actions sont dédiées à plus de 1 000 adhérents actuellement. FRANSYLVA 63 représente la forêt privée auprès des autorités et siège dans les commissions départementales ou régionales de plus en plus nombreuses.

3

ADHÉREZ A FRANSYLVA 63 POUR ÊTRE INFORMÉ(E). PLUS NOMBREUX, NOUS SERONS TOUJOURS MIEUX ENTENDUS



OUI, JE SOUHAITE ADHÉRER A FRANSYLVA 63 Forestiers Privés du Puy-de-Dôme pour défendre la forêt privée, bénéficier d'informations et de services réservés aux adhérents et apporter, par ma cotisation, mon soutien indispensable pour mener la défense des intérêts des forestiers privés. Elle inclut l'assurance responsabilité civile.

J'indique mes coordonnées

Nom : _____ Prénom : _____

Structure (GF, société, indivision...) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Portable : _____ E-mail : _____

J'indique la répartition par commune des parcelles boisées

Ces données sont indispensables pour valider la couverture responsabilité civile incluse dans votre cotisation au Syndicat.

Commune(s) :	N° Cadastral :	Surface boisée :
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

(Ou joindre matrice cadastrale au bulletin) **TOTAL** _____

Cotisation 2022

- Part fixe 37 € + part variable de 1.14 €/ha

Règlement par chèque à l'ordre de FRANSYLVA 63 à adresser par courrier avec le bulletin à l'adresse ci-dessous.

Bulletin à renvoyer par courrier à :

FRANSYLVA 63

10 allée des Eaux et Forêts

63370 LEMPDES

Tél : 04 73 14 83 44 –

mail : syndicatforet63@wanadoo.fr

Comment avez-vous connu notre syndicat ?

- Presse
- Bouche à oreille,
- Site internet,
- Journées organisées par le syndicat
- Autres.....

Date : _____ Signature : _____

Protection des données : Les données personnelles recueillies vous concernant sont nécessaires pour les relations que le syndicat entretient avec vous. Elles font l'objet d'un traitement automatisé. Celui-ci vous permettra de recevoir des informations (par newsletter) de Forestiers Privés de France, fédération à laquelle adhère votre syndicat. Les données personnelles vous concernant seront effacées en cas de cessation de votre adhésion, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification relatif à ces données. Toute demande doit nous être adressée.